

**Note du 20.05.2012 : Installations du stade Serge Oltra : oui  
aux vestiaires, évidemment !**

Un grabellois a mis, sur mon blog, mais en réponse à un article déjà ancien (celui d'août 2011 consacré à la présentation du projet de vestiaires tribunes du stade Serge Oltra), le commentaire suivant :

*"Cher Pascal,*

*as tu une fois dans ta vie mis les pieds dans un des vestiaires du stade S.Oltra?*

*Tu fréquentes plus assidument ceux du tennis club libre à toi mais nous dirigeants du club de foot nous avons honte de telles installations.*

*Ces installations mises en place sous le 2eme mandat de Mr Falgayrettes étaient déjà des installations d'occasion, elles sont là depuis plus de 10 ans. Il est temps de les remplacer (chauffage hs douches qui sentent mauvais eau chaude aléatoire moisissure sur les parois etc etc...).*

*La double enceinte est une obligation pour obtenir l'agrément de la 3Fet pour sécuriser le lieu, je te rappelles que l'accès est libre au stade ce qui nous procure moult désagréments avec les utilisateurs extérieurs à la commune avec lesquels nous devons composer pour nos entraînements. Que je sache l'accès aux terrains de tennis n'est pas possible pour les non licenciés. Si ce terrain continue à être sur-exploité il ne durera pas longtemps.*

*Quant a juger des résultats sportifs certains ici sont mal placés pour en parler. Alors oui je souhaite ces installations et le plus rapidement possible.*

*je t'adresse mes amicales salutations*

*JO. B"*

Cher Jo,

Ton comm me permet de développer la position exprimée en peu de mots dans le journal l'Avy (50 mots !), de clarifier mes prises de positions et de réfuter certaines (mauvaises) intentions que l'on me prête sur les installations su stade.

**Que ce soit clair : j'ai TOUJOURS défendu la nécessité de réaliser des vestiaires dignes de ce nom** autour d'un stade qui a fait l'objet d'investissements importants de la part de la municipalité : avoir une pelouse synthétique de qualité et des algéco (je suis gentil) en guise de vestiaires ouverts à tous vents (avec la vétusté que tu évoques) est une aberration.

La question posée est alors celle-ci : quel niveau d'installations (vestiaires) pour quel usage du stade ?

Je ne suis pas persuadé qu'il faille pour le stade Serge Oltra, des vestiaires-tribune de catégorie 4, avec de très larges espaces pour les vestiaires et des installations pour permettre de faire jouer à la suite 2 matches sur le stade (ce qui nécessite de multiplier tout par 2 puisque 2 équipes ne peuvent pas utiliser le même vestiaire). Est-ce indispensable ? Les footballeurs et les utilisateurs au lieu de disposer de 4 vestiaires, sans compter les 2 vestiaires d'arbitre et les salles attenantes, ne pourraient-ils pas simplement avoir 2 vestiaires et un vestiaire d'arbitre, SANS tribune ?. Parce que le projet retenu coûte cher et que la commune doit financer d'autres équipements.

**Je plaide moi, pour des vestiaires fonctionnels (2 vestiaires + 1 vestiaire arbitre + salles attenantes) mais modestes, dans un bâtiment qui n'intègre pas des tribunes, et réalisés rapidement**

Je regrette que dans cette majorité le principe du « tant qu'à faire » soit trop souvent présent. Quel est le raisonnement ? « Tant qu'à faire des vestiaires », autant en faire de catégorie 4 et 4 vestiaires + 2 pour les arbitres pour pouvoir faire jouer 2 matches l'un à la suite de l'autre. « Tant qu'à faire des vestiaires », autant prévoir de la place suffisante. « Tant qu'à faire des vestiaires », autant faire aussi des tribunes ...et tout cela nous mène aujourd'hui à 1,2 M€ avec un projet ambitieux, intéressant, (si on était riche), avec une tribune habilement positionnée entre les 2 séries de vestiaires pour pouvoir dire, entre autres, la tribune ne coûte pas si cher que cela.

Ce projet, qui ne se résume pas à un bâtiment abritant des vestiaires, est je le répète, ambitieux : du coup, il prend plus de temps à être finalisé et à mettre en œuvre que mon simple bâtiment abritant des vestiaires. Et ça coince peut-être aussi sur le coût, qu'il ne faut pas augmenter démesurément, sinon les grabellois tiqueront. Du coup, la sortie de terre du projet tarde : l'année dernière Madame Galant avait évoqué un projet terminé en septembre 2012 : nous sommes aujourd'hui fin mai et je n'ai toujours pas vu de dossier de consultation des entreprises pour réaliser vestiaires et stade. Je te rejoins, Jo quant tu dis qu'il aurait fallu faire des vestiaires le plus rapidement possible. Le choix de vestiaires tribunes de catégorie 4 voulue par la majorité fait que la construction de ces installations, forcément plus complexe, prendra ...un certain temps.

Pour le reste, tu as raison quand tu poses la question de l'accès de ces équipements au plus grand nombre. Le stade, il est pour quel usage ? La pelouse est aujourd'hui accessible à n'importe qui et le maire lorsqu'il en a l'occasion ne se prive pas d'insister sur la forte fréquentation du stade Serge Oltra, pour toute équipe (de la commune, des entreprises de La Valsière, ou d'ailleurs) ou groupe de jeunes (de la commune, de la Paillade ou d'ailleurs) qui veulent l'utiliser (une large publicité sur la disponibilité d'installations tip top avait même été faite après la construction du pelousé synthétique). D'où les conflits d'usage que tu évoques et qui sont connus des grabellois.

Stade de foot ou espace de jeux ouvert à tous ? Et avec les vestiaires tribunes, ce sera comment ? Toujours ouvert à tous et les vestiaires seront accessibles à qui ? Qui aujourd'hui règle l'utilisation des lieux et demain l'usage des vestiaires ? Personne semble-t-il.

Tu évoques le tennis. Effectivement, les installations MUNICIPALES (courts et club house) du tennis club de Grabels ne sont ouvertes qu'aux adhérents à jour de leurs cotisations. Et concernant les nouveaux courts en terre battue synthétique (comme le stade en gros, avec de la terre battue entre la « moquette » synthétique), le club a même décidé, pour ne pas laisser ouverts ces courts à n'importe quelle utilisation, d'en limiter l'accès par une clef magnétique achetée par les adhérents et eux seuls. Il est aujourd'hui question d'agrandir le club house du tennis (pour un budget limité à 60 000 €) : pas question cependant de rétablir des vestiaires séparés pour homme et femme (vestiaires aujourd'hui utilisés comme espaces de rangements), alors que le club organise des tournois (open et jeunes) hommes et femmes à l'échelle départementale voire régionale. Il a même été difficile de convaincre le président du TC Grabels de prévoir dans le cadre de ce réaménagement un accès à 1 WC pour les adhérents disposant de badge) : le président considérait qu'un tel accès (pour les adhérents) allaient rapidement se traduire par des dégradations.

Donc pour les nouvelles installations, je demande moi aussi depuis longtemps que la majorité clarifie sa position sur l'usage et la hiérarchie DES stades de la commune. Le maire répond que la commune dispose de 2 terrains d'honneur et que donc à ce titre, elle continuera à investir sur le terrain pelusé (un budget de 30 000 € pour réaliser un forage afin de diminuer la consommation d'eau a été voté cette année, sans compter le contrat d'entretien de la pelouse avec une entreprise privée). En avons-nous les moyens ? Et si on a 2 stades d'honneur, qu'en est-il des terrains ouverts à tous ? Est-il alors vraiment utile de consacrer autant d'argent pour des vestiaires tribunes de catégorie 4 au Mas d'Armand alors qu'à mon avis (mais je te pose la question) les foteux préféreront toujours jouer sur de l'herbe naturelle plutôt que sur du synthétique. Faudra-t-il alors aussi à terme refaire les vestiaires (en catégorie 4 ?) du stade de l'Avy qui ne sont pas tip top non plus.

Quelle est donc la politique de la majorité sur les stades (en dehors de celle du toujours plus ou du non choix ?) Il faut clarifier la hiérarchie des stades, leur usage, le public auquel ils s'adressent : cette hiérarchie permettrait de hiérarchiser les investissements dans ce domaine, en n'oubliant pas que la commune, qui commence à s'endetter lourdement, a aussi d'autres équipements à financer.

Merci encore à toi Jo pour ce comm et au plaisir de poursuivre cette discussion de vive voix. :

## Commentaires

---

Y a-t-il une association responsable du foot ? Il me semble qu'une convention est signée par le responsable du tennis afin de prendre soin des installations. Pourquoi pas le foot ?

Une installation de ce prix devrait être surveillée, et le terrain ne devrait pas être ouvert à tout le monde.

Le terrain de l'Avy doit être laissé en stabilisé et ouvert à tous les Grabellois, cela ferait un autre bon terrain de jeux, et cela protégerait cette nouvelle installation au Mas d'Armand.

Au final, plus de deux millions ! Ce genre d'investissement doit être pris au sérieux, et ne pas être mis en libre utilisation !

Écrit par : panda n | 21.05.2012